L'INFORMATION DE L'OFFICE PUBLIC AUX LOCATAIRES

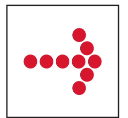
La Lettre

INFO RÉHAB



SEPTEMBRE 2010

JOLIOT CURIE – SAINT-DENIS



Les travaux sont lancés…

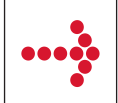
ÉDITO

Lors de la dernière réunion publique, les équipes en charge du chantier, dont l'entreprise GTM, vous ont été présentées. Depuis, le travail commun entre l'entreprise, la maîtrise d'œuvre et Plaine Commune Habitat a permis : la mise en place du chantier, la réalisation d'une partie des études techniques d'exécution (plan des nouvelles fenêtres, schéma d'aménagement et de distribution de la nouvelle plomberie…) et la visite de la moitié des logements. Ces visites préalables destinées à adapter les travaux à l'état des logements ont également permis de modifier le programme initial en ne prévoyant plus une réfection complète des installations électriques mais seulement une mise aux normes et ainsi de répondre favorablement à la demande de l'amicale relative à la pose de volets. Les travaux débutent ce mois de septembre suivant le planning que vous trouverez dans cet Info réhab. Par ailleurs, un logement témoin est à votre disposition pour constater la nature des équipements et des travaux qui seront réalisés à votre domicile. Les équipes sur le terrain resteront vigilantes pour que les désagréments liés au démarrage des travaux soient minimisés. Soyez assurés de leur disponibilité pour répondre à vos questions. Eu égard à la forte implication de votre amicale depuis le début de cette opération, nous comptons sur la collaboration de tous pour la réussite de cette opération.



STÉPHANE PEU, président de Plaine Commune Habitat





MODE D'EMPLOI



BON À SAVOIR

Les modes de communication avec les locataires

- Une boite aux lettres GTM sera installée à l'extérieur au rez de chaussée du 3 Gutenberg (loge des gardiens).
- Un cahier de doléances sera à votre disposition chez vos gardiens. Il sera relevé toutes les semaines. Il s'agira d'un registre numéroté avec feuillet autocopiant. Les réponses à vos réclamations vous seront apportées personnellement et l'amicale en sera informée.
- Les conducteurs de chantier sont joignables au bureau de chantier au 01 49 98 68 08.
- Toute visite ou intervention dans les logements sera précédée d'une convocation écrite adressée 8 jours avant.
- Chaque ouvrier susceptible d'intervenir dans votre logement devra porter un badge ou un brassard attestant son appartenance à l'entreprise GTM.

LES ÉTATS DES LIEUX PRÉALABLES AUX TRAVAUX

Ils ont été effectués d'avril à juillet 2010 auprès des locataires des bâtiments 2 et 3 (Audin/Joliot Curie et Gutenberg/Vinci), ils seront réalisés de janvier à mars 2011 pour les bâtiments 4 et 1 (Vinci/Audin et Joliot Curie/Einstein).
Cette visite est réalisée par une équipe composée d'un représentant de l'entreprise, du cabinet d'architecte et de Plaine Commune Habitat.
Elle est destinée à :
- noter la situation de chaque appartement afin de s'assurer qu'après les travaux, votre logement présente le même état qu'avant les interventions ;
- noter les particularités de chaque logement et les aménagements que chaque locataire a pu y réaliser pour adapter au mieux les travaux qui y seront faits ;
- prendre en compte les demandes et situations particulières.

À l'issue de cette visite l'état de votre logement et l'ensemble de ses particularités sont consignés par écrit sur votre **fiche de suivi des travaux**, signée par l'ensemble des intervenants et vous même. Une copie de ce document vous sera adressée.

ZOOM SUR

Le logement témoin

Pour mieux vous représenter les matériaux et équipements qui seront posés à votre domicile et vous rendre compte des prestations qui y seront réalisées, un appartement témoin est en cours d'aménagement. Il s'agit du logement 112 au rez-de-chaussée du 3 rue Audin. Dès son achèvement et sa validation technique par les maitres d'œuvre et PCH, plusieurs demi-journées de visite seront organisées pour les locataires bâtiment par bâtiment. Ces visites se dérouleront de la mi-octobre jusqu'à la mi-décembre 2010.

LE DÉTAIL ET LES DÉLAIS DES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS

Les fenêtres
Toute fenêtre déposée sera remplacée dans la journée. Le délai d'intervention sera d'une journée pour les petits logements (F3) et de deux jours pour les plus grands (F4/F5).
En fonction de la complexité de votre logement (cuisine équipée notamment) ce délai pourra être ajusté pour garantir la qualité de l'intervention.

Les salles de bain (SDB)
Le réaménagement complet de la salle de bain (plomberie, plâtrerie, carrelage, électricité, peinture et sol) se déroulera sur une période continue de **4 semaines** :
- 1er et 2e jours : travaux de plâtrerie préparatoires et déposes des appareils existants (lavabos, baignoires).

À l'issue du 2e jour et pour une nuit, le logement ne disposera que d'un seul point d'eau situé dans la cuisine.

- 3e et 4e jours : pose et la mise en fonction des nouveaux appareils sanitaire
- 5e et 6e jours : pose de la gaine technique créée en salle de bain
- 7e et 8e jours : pose de la faïence en salle de bain
- 9e et 10e jours : travaux d'électricité (global sur le logement)
- La 3e semaine sera réservée au changement des portes palières (une journée) et à la mise en peinture des SDB et des WC
- La dernière semaine sera dédiée aux finitions de peinture et à la pose des nouveaux revêtements de sol en SDB et en WC.

LE SUIVI DU CHANTIER

- **Un rendez-vous de chantier** est organisé chaque semaine sous la responsabilité de l'architecte pour constater l'état d'avancement des travaux, trouver des solutions aux éventuelles difficultés et contrôler la bonne marche administrative et technique de l'opération.
- **Une visite du chantier** aura lieu périodiquement avec l'amicale pour faire le point et examiner les situations et demandes particulières.
- **La sécurité** sur le chantier sera contrôlée toutes les semaines par le coordonnateur Sécurité Protection de la Santé. (SARL Corbice, M. Couturier).
- **La bonne exécution des prestations techniques** et la qualité des équipements seront examinées périodiquement par le bureau de contrôle (Dekra, M. El Bouzidi).

CONTACTS

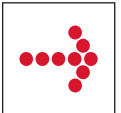
L'entreprise : GTM
Bureau de chantier : logt 79. 2e étage
14 rue A. Einstein
01 49 98 68 08
M. BERRADA, chef de service. Présent sur le site 1 jour par semaine.
M. BOITRELLE, conducteur de travaux principal. Présent en permanence sur le site.
M. SOLEILLANT et M. MARION, conducteurs de travaux adjoints. Présents en permanence sur le site.

Le cabinet d'architectes
M. LUTHIER et M. COCHET
09 54 18 23 57

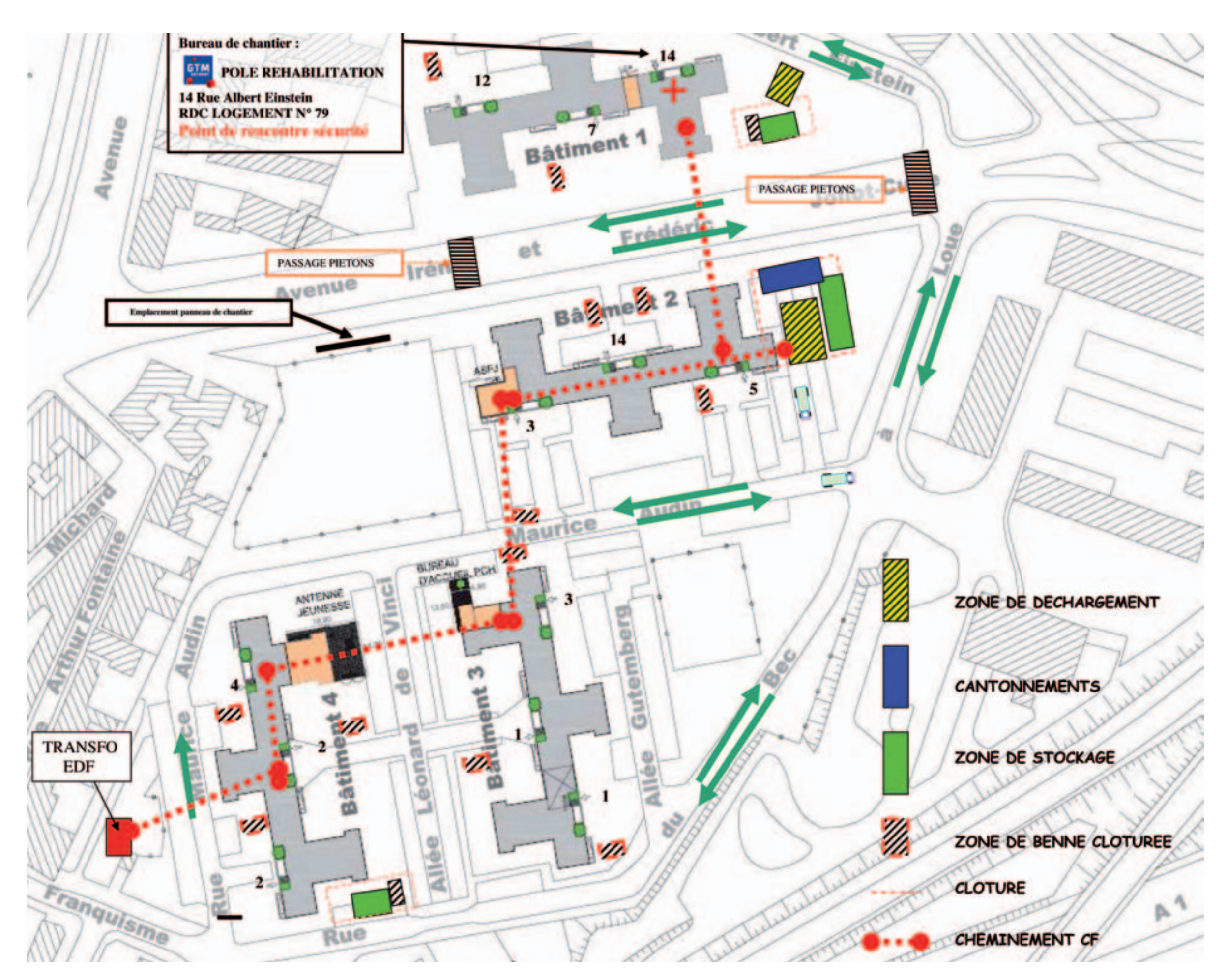
Plaine Commune Habitat
M. Patrick DUNAND, technicien travaux logement
01 55 84 43 87
M. Philippe VITAS, chargé d'opérations
01 55 84 43 67

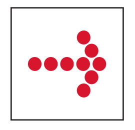
L'amicale des locataires
Mme Mina ZAHER

et votre équipe de gardiens



Les installations de chantier





CALENDRIER
prévisionnel des travaux

⇢ PRÉPARATION DU CHANTIER

Avril à juillet 2010
- états des lieux logements bâtiment 2 et 3

Mai à septembre 2010
- mise au point des prestations et réalisation du logement témoin

Mi-octobre à fin décembre 2010
- visite locataires du logement témoin

Janvier à mars 2011
- états des lieux logements bâtiment 4 et 1

⇢ TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS : FENÊTRES / PLOMBERIE SANITAIRE / ÉLECTRICITÉ

Novembre 2010 à mai 2011
- travaux logements bâtiment 2

Février à juillet 2011
- travaux logements bâtiment 3

Avril à octobre 2011
- travaux logements bâtiment 4

Juin 2011 à janvier 2012
- travaux logements bâtiment 1

⇢ RAVALEMENT ET TERRASSES

Octobre 2010 à mars 2011
- travaux bâtiment 2

Février à juin 2011
- travaux bâtiment 3

Juin à octobre 2011
- travaux bâtiment 4

Octobre 2011 à mars 2012
- travaux bâtiment 1

⇢ TRAVAUX DANS LES HALLS ET CAGES D'ESCALIERS

Octobre 2010 à février 2011
- travaux bâtiment 2

Janvier à mai 2011
- travaux bâtiment 3

Mai à novembre 2011
- travaux bâtiment 4

Octobre 2011 à mars 2012
- travaux bâtiment 1

Plaine Commune Habitat - 32-38, bd Jules-Guesde 93204 Saint-Denis cedex - Tél. : 01 48 13 61 00 - Fax : 01 48 13 61 06
Directrice de la publication : Martine Flamant - Images : D.R - Réalisation : ACTE - Impression : PSD - Diffusion : 600 exemplaires.